



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **TRALLERO SA**, Rue Juste-Olivier 5 bis, 1260 Nyon
2. Déclaration de faillite: 06.12.2010
3. Suspension de faillite: 22.12.2010
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 17.01.2011
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : toutes activités de conseil et de service aux entreprises, notamment dans le domaine de la transmission de sociétés et la remise de fonds de commerce.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

00579769

